

**Secrétariat Général**

**Date : 02/04/2023**

**Dossier suivi par :** Laurence Dautraix

**Objet :** Pressions sur des élu.es par des représentants de chambre d'agriculture, de la FNSEA et de la Coordination Rurale

**Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire**

## **LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE**

**Monsieur le Ministre , faites cesser les violences, intimidations et menaces proférées par les représentant.es de chambres d'agriculture et de certaines organisations professionnelles agricoles de ce pays à l'encontre d'élu.es et de défenseur.ses des causes environnementales !**

Alors que notre pays est engagé dans une concertation nationale et régionale ( PLOAA) pour envisager et porter le modèle agricole de demain en capacité de faire face aux enjeux climatiques et environnementaux et au renouvellement des générations d'agriculteur.trices ;  
Alors que vous avez confié la responsabilité de cette concertation aux Chambres d'Agriculture du territoire ;

Alors que dans tous les groupes de concertation la voix des représentant.es des associations environnementales, ONG, parlementaires est sans équivoque sur les bifurcations à prendre et les choix à opérer ;

Depuis une semaine nous assistons à un déferlement de violences verbales, physiques, psychologiques à l'encontre de ces mêmes personnes.

En seulement quelques jours, des faits très graves et pour tout dire indignes de représentant.es de ces institutions que sont les chambres d'agriculture financées en partie avec des fonds publics, indignes des représentant.es de la toute puissante - ou se prétendant toute puissante -

FNSEA ou encore de ceux de la Coordination Rurale sont survenus et tendent manifestement à se multiplier.

A titre d'exemples récents :

- dans un communiqué de presse du 27 mars 2023 cosigné par le président de la Chambre d'agriculture 47 et les co-présidents de la Coordination Rurale 47, des interdictions de se déplacer dans le Lot et Garonne, et des menaces « vous n'êtes pas la bienvenue, le territoire vous est hostile », « ne venez pas chez nous, ça va mal se passer » adressées à la Secrétaire Nationale de EELV et un déplacement émaillé de violences à son encontre. Des militant.es CFDT, CGT, FO, FSU, CFTC, Solidaires ont même du s'interposer entre la Coordination Rurale et l'élue et cheffe de parti qu'ils pourchassaient ;

- dans un article du 23 mars 23 dans Sud Ouest, le président de la FNSEA 17 a menacé le maire de la commune de L' Humeau de séquestration « ce n'était qu'un avertissement, s'il faut séquestrer le maire dans sa mairie on le fera », la veille des pneus et gravats avaient été répandus et disséminés dans la commune proche du domicile d'un.e membre de l'association « Nature et environnement 17 » (qui a par suite suspendu sa participation à un comité de pilotage sur l'eau). Motif de ces menaces : la volonté du maire, également vice-président de la communauté d'agglomération de la Rochelle, d'acheter des terres situées dans un espace sensible naturel pour les convertir en agriculture biologique !

- le 31 mars 2023, **dans un établissement agricole public lors du CA (lycée agricole de la Saussaye en Eure et Loir)**, la présidente du CA , élue du Conseil Régional, a été violemment intimidée et diffamée par un représentant de la FNSEA, par ailleurs président du conseil de perfectionnement du CFA, ce dernier exigeant qu'elle ne préside plus le CA sous prétexte de ses engagements écologistes. Un malaise et des tensions profondes s'en sont suivies tout au long du CA. Un communiqué paru le même jour du groupe Écologie et Solidarité de la région Centre Val de Loire condamne vivement « cette volonté de taire et réprimer les militant.es écologistes ».

Monsieur le Ministre, 3 graves agissements en quelques jours contre des élu.es de notre République qui se battent pour des causes justes et pour le bien commun, contre les intérêts et profits des plus gros et moins nombreux, mais malheureusement contre des représentants de Chambres ou de syndicats qui trouvent appui et écoute au sein de votre ministère.

Monsieur le Ministre, alors que notre cause commune aujourd'hui est le défi des renouvellements des générations d'agriculteur.trices et le défi environnemental, quels exemples sont donnés à la jeunesse de notre pays désireuse d'un autre modèle agricole résilient? Des menaces, des intimidations, des répressions ?

Monsieur le Ministre, comment continuer sereinement la concertation du Pacte et de la Loi d'Orientation et d'Avenir Agricole après de tels agissements ? De même la question de laisser la direction de la concertation aux Chambres d'Agriculture se pose à nouveau avec acuité !

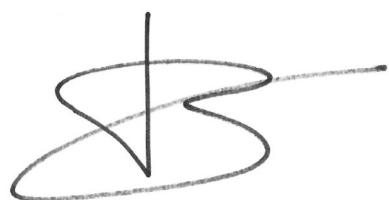
Monsieur le Ministre, il en va de votre responsabilité et de votre crédibilité. Les colères et les violences montent, ce qui n'est assurément pas souhaitable. Que ce soit un Président de Chambre, ou un simple représentant d'un syndicat agricole, fusse-t-il majoritaire, ils n'ont assurément pas à intimider ni menacer des élus et moins encore exercer des pressions dans le

cadre d'un conseil d'administration d'un EPLEFPA, en présence de représentant.es de parents et d'élèves !

Le SNETAP-FSU condamne fermement ces agissements, il attend de votre part des actes et une expression sans ambiguïtés et ne se résumant pas à quelques tweets.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, l'expression de notre attachement au service public d'éducation et de formation.

**Clémentine MATTEI**  
Co-Secrétaire Générale Snetap-FSU



**Frédéric CHASSAGNETTE**  
Co-Secrétaire Général Snetap-FSU

